

**Commission de Suivi de Site
C S S
Société DISTRISERVICES à Sarceaux
Réunion du 25 mars 2022**

Préambule :

la commission de suivi de site (CSS) de la société Distriservices à Sarceaux s'est réunie à la sous-préfecture d'Argentan le vendredi 25 mars 2022 à 13h30 sous la présidence de Mme Christine ROYER, sous-préfète d'Argentan, représentant M. le Préfet de l'Orne.

Étaient présents :

- pour le collège des administrations de l'État :

Madame Marie TEYSSANDIER, ARS
Monsieur Julien VILCOT, DREAL
Monsieur Frédéric POULEAU, DREAL

- Pour le collège des élus des collectivités :

Monsieur Patrick CLAEYS, maire de Sarceaux

- pour le collège des riverains et associations :

Monsieur René MAFFEI, représentant le groupement régional des associations de protection de l'environnement de Normandie

Monsieur Dominique FROMAGE, représentant l'Association Faune et Flore de l'Orne

Collège exploitant :

M. Pascal LELOUP (titulaire)
M. Tanguy LEMAIRE (titulaire)

M. Cyril RICHARD (suppléant)
M. Pascal BEUVE (suppléant)

Collège salariés :

M. Bruno MAUGER DE VARENNES (titulaire)
M. Pascal JEHANNIN (suppléant)

Assistait à la réunion :

Monsieur Rodolphe MAUDUIT, DREAL, pour le secrétariat de la CSS.

I. Introduction :

Madame la Présidente de séance ouvre la réunion, remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour. Un tour de table est effectué.

II. Présentation du bilan 2021 :

M. Lemaire présente le bilan de l'année 2021 par un diaporama, joint au présent compte-rendu. Le compte-rendu se limite donc à reprendre les échanges entre les membres de la CSS.

M. Beuve indique qu'un partenariat avec l'enseigne « MAISON.FR » permet de bien développer l'activité de vente, l'activité agricole reste stable.

Mme la Présidente demande si la compétition est forte, si la concurrence est importante.

M. Beuve répond que la pression vient des grandes surfaces.

M. Beuve indique que Distriservices a été absorbé par Districo comme cela était prévu.

M. Pouleau précise que les démarches administratives ont été faites, l'arrêté préfectoral de changement d'exploitant est à la signature.

M. Beuve ajoute qu'en 2021, un exercice Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été réalisé. Les PPI sont des dispositions spécifiques adoptées par le préfet de département pour faire face aux conséquences sur la population et l'environnement d'un accident survenant sur des sites présentant un risque technologique : usines SEVESO seuil haut entre autres.

Mme la Présidente précise que c'est aussi l'occasion pour l'État de se tester dans le réel.

M. Claeys indique que la commune de Sarceaux est aussi partie prenante dans le PPI.

Concernant l'emploi dans l'entreprise, M. Beuve explique que la ligne directrice est la bienveillance et le bien être au travail.

A ce propos, Mme la Présidente précise qu'une réunion à venir sur les tensions dans le recrutement est déjà prévue avec la participation de Districo.

M. Lemaire reprend le bilan et annonce que 98 % des anomalies relevées au cours des différentes inspections, dont celle de la DREAL, ont été levées. Au total, ce sont 16 anomalies relevées en 2021, pour 11 en 2020. Les 3 à 4 anomalies restantes sont en cours de traitement.

M. Lemaire indique qu'il est prévu en 2022 un plan de formation interne (sur la sécurité) et un exercice Plan d'Opération Interne (POI). Pour précision, il s'agit d'un plan d'urgence de la responsabilité de l'exploitant qui organise les moyens, équipements et méthodes d'intervention en cas de sinistre dans une installation afin d'assurer la maîtrise d'un sinistre dont les effets ne débordent pas des limites de l'établissement.

M. Lemaire rappelle que la réflexion sur le rond point est en cours avec les pouvoirs publics.

Mme la Présidente signale que cette question est intégrée dans une réflexion d'ensemble au niveau d'Argentan Intercom, et est bien identifiée comme prioritaire.

M. Claeys ajoute que le sujet a effectivement été évoqué lors de la dernière réunion d'Argentan Intercom. L'emplacement du rond point n'est pas encore complètement arrêté.

En effet, Mme la présidente atteste que plusieurs scénarios sont à l'étude. Il convient de prendre en compte différentes problématiques : le site seveso, une route départementale très passagère et un axe important de la commune de Sarceaux.

Fin de la présentation.

M. Maffei demande s'il y a beaucoup de turn-over au sein du personnel de l'entreprise.

M. Beuve répond qu'il y a de plus en plus de contrats en CDI et qu'il y a très peu et de moins en moins de turn-over, ce qui permet de sécuriser les procédures.

M. Maffei demande à M. Pouleau où en est la révision de l'étude des dangers.

M. Pouleau répond que c'est une révision quinquennale, la dernière a eu lieu en 2018, la prochaine sera donc faite en 2023 et intégrera les éléments post Lubrizol.

M. Maffei demande si l'entreprise stocke du nitrate d'ammonium.

M. Lemaire répond qu'elle en contient mais en catégorie 4, peu explosif.

M. Maffei revient sur la question du rond point et trouve que la réflexion est longue, qu'il y a peu d'avancée. Mme la Présidente explique qu'il est nécessaire de l'intégrer dans une réflexion globale au sein d'Argentan Intercom. En effet, les enjeux sont nombreux : proximité de deux autoroutes, réindustrialisation du secteur. Les enjeux sont importants aussi pour les riverains, les collectivités et les entreprises. De plus la loi climat et résilience impose qu'il y ait moins d'artificialisation des sols et qu'il y ait des compensations. C'est donc de plus en plus compliqué de mettre en place des infrastructures. Il faut donc le faire à bon escient.

III. Elections des membres du bureau :

Sans sujet

IV. Questions diverses :

M. Fromage demande si les conclusions sur l'accident de Lubrizol sont connues, des habitants ayant exprimé leur inquiétude.

M. Pouleau indique que l'affaire est toujours en cours de procédure judiciaire. Cependant, le retour d'expérience de l'accident de Lubrizol bénéficie à tous les sites et a déjà été intégré à plusieurs reprises dans les inspections menées sur le site. La révision quinquennale de l'étude de dangers intégrera les éléments de ces retours d'expérience et nouvelles exigences imposées réglementairement. Il est précisé que Districo compte aussi moins d'enjeux que Lubrizol (loin des habitations, pas de process, pas de liquides inflammables..).

V. Conclusion :

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été épuisés, Mme la Présidente remercie les membres présents, annonce que la prochaine CSS se déroulera au printemps 2023 si tout se passe bien et clôt la séance.

La Présidente,
La Sous-Préfète d'Argentan



Christine ROYER